



Webinaire en commun des deux comités sur la Dimension interreligieuse et interconvictionnelle de l'accueil aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile

Lundi, 20 Novembre 2023 de 18 h à 19 h 30

INTRODUCTION :

L'objectif de ce webinaire est de mettre le focus sur deux aspects :

- La dimension des droits fondamentaux contenus dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme notamment à l'article 9 (liberté de pensée, de conscience et de religion) dans le cadre de l'accueil aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.
- L'importance du dialogue comme une chance, comme un facteur facilitateur de l'intégration, notamment le dialogue interreligieux et interconvictionnel qui relève de l'identité même des personnes. La dimension interculturelle peut également être prise en compte dans la problématique.

Le webinaire sera l'occasion de se pencher sur une perspective particulière de la migration : la reconnaissance du besoin de dimension spirituelle des personnes concernées. Pour ce faire, il est important de commencer par souligner les différences entre migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. Les exemples de bonnes pratiques de différents pays d'accueil - Italie, Portugal, Grèce – montreront qu'un regard positif sur la pratique religieuse lors de l'accueil des migrants est extrêmement bénéfique pour leur intégration. Cela peut également renforcer la qualité de l'hospitalité du pays d'accueil : en effet, la pratique religieuse en tant que partie de la culture "importée" conduit également à une réflexion sur les racines culturelles du pays d'accueil. Les réseaux ecclésiaux, religieux, constituent également un soutien solide pour un processus d'intégration réussi des migrants, précisément lorsque leur arrière-plan et leurs formes d'expression spirituels rencontrent un intérêt bienveillant.

Afin de favoriser une prise en compte constructive des points de vue religieux dans le processus d'intégration, le webinaire examinera et traitera les questions et les conditions d'un dialogue et d'un discours interreligieux, interconvictionnel et interculturel.

LES INTERVENANTS :

- **Leyla KAYACIK** - Déléguée spéciale de la secrétaire générale du CoE sur les migrations et les réfugiés, représenté par **Jean-François Goujon-Fischer**
- **Alfreda FERREIRA DA FONSECA & Peter STILWELL** – Pax Romana, Portugal
- **Stefano Davide BETTERA** - Écrivain et président de l'Union Bouddhiste Italienne (EBU)

BIENVENUE par Gabriela Frey, co-présidente du comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel et représentante de l'Union Bouddhiste Européenne (EBU) auprès de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Merci à toutes et à tous pour votre participation à ce webinaire. L'Europe est riche de sa diversité culturelle, linguistique et religieuse, mais elle est confrontée à des défis majeurs en termes de cohésion sociale et de dialogue interreligieux. Nous sommes de plus en plus confrontés au populisme, aux discours de haine, aux tensions et à la guerre. Il est donc essentiel de promouvoir non seulement le dialogue interreligieux, mais aussi une forme plus large de dialogue appelée l'interconvictionnalité, en tant que vecteur d'unité, de compréhension mutuelle et de démocratie participative.

L'interconvictionnalité est un concept global de relations interpersonnelles et sociales fondées sur un échange sincère entre des personnes ayant des convictions et des croyances différentes. Elle vise à développer des relations fondées sur la confiance et la solidarité et à promouvoir la participation active des citoyens.

L'interconvictionnalité est un antidote à la polarisation et à la démagogie pour contrer le mécontentement des citoyens à l'égard des affaires publiques. Elle fournit un cadre pour la prise de décision collective, dans le respect des convictions, des talents et des croyances de chacun. Elle offre une plateforme pour aborder les questions sensibles et encourage le dialogue plutôt que la confrontation.

L'Europe, avec son histoire riche et complexe, a toujours été un creuset de diversité. Compte tenu des défis sociétaux majeurs auxquels nous sommes confrontés en raison de la multitude de conflits et du flux de réfugiés qui en résulte, il est essentiel de renforcer la paix par le biais d'un dialogue inclusif et d'une véritable compréhension mutuelle. L'interconvictionnalité n'est pas seulement une option aujourd'hui, mais une nécessité pour l'avenir de l'Europe. En promouvant le dialogue, la compréhension mutuelle et la participation civique, nous pouvons construire une démocratie plus unie, plus forte et plus résiliente en Euro.

C'est encore plus important pour toutes les personnes qui cherchent refuge dans nos pays. Afin de trouver des solutions pour relever ces défis, nous organisons régulièrement des séminaires en ligne, dont nous publions les résultats sur notre site web. Pour vous guider dans le webinaire d'aujourd'hui, je cède la parole à notre modératrice, le Dr Thea Mohr.

Présentation des intervenants par la modératrice Dr. Thea Mohr (EBU) formatrice en communication interculturelle et brève présentation des deux comités.

Lilia Bensedrine, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE),

Juriste, directrice du festival des musiques sacrées du monde, co-présidente du comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel.

Présentation du Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel

Un objectif important de notre comité est d'établir une plateforme permanente pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel au sein du Conseil de l'Europe. L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe l'a déjà demandé en 2015 dans une recommandation

(REC 2080) au Conseil des Ministres. Cette recommandation est intitulée "*Liberté de religion et vivre ensemble dans une société démocratique*".

Le dialogue interreligieux et interconvictionnel est reconnu par le Conseil de l'Europe, les institutions européennes et les Nations Unies comme l'un des moyens importants de prévention et de lutte contre les préjugés, la peur de l'autre, les discriminations, le racisme, la haine et la violence à l'égard de l'autre, différent par sa culture ou sa religion.

Souvent, ces phénomènes résultent d'un manque de connaissances des cultures, des croyances et des conditions de vie différentes.

Plus on est prêt à en apprendre sur celles-ci, plus la compréhension et l'empathie peuvent se développer. La connaissance, la compréhension mutuelle et la reconnaissance réciproque sont indispensables. C'est pourquoi, au sein de notre comité, nous recueillons des exemples de pratiques inspirantes en matière de dialogue.

Les nouveaux chemins, les nouvelles méthodes : le dialogue existe à plusieurs niveaux et avec différents outils comme :

Les programmes d'éducation, de pédagogie, de formation non formelle de la rencontre de l'autre dans ses différences.

Un exemple : Les Sacrées Journées de Strasbourg, Festival des Musiques Sacrées du Monde, avec à chaque concert, 3 ensembles de 3 religions différentes, dans un lieu de culte, église, pagode, mosquée, synagogue, temple.

Dans notre société multiculturelle, confrontée de plus en plus à la question de l'accueil et de l'hospitalité des migrants et réfugiés, où les différences de nationalité, religion, croyance et culture sont parfois ressenties comme un choc, il est indispensable d'offrir une éducation et une connaissance approfondies des différentes religions, visions du monde et croyances. La question de pratiques de dialogue inspirantes favorisant la compréhension mutuelle pour une société plus pacifique est centrale.

Daniel Guery, président du Comité Droits des personnes migrantes

Daniel Guery a eu une carrière d'enseignant sur le terrain – école primaire – avant de devenir conseiller pédagogique puis directeur d'une antenne locale du Centre Universitaire de Formation des Maîtres de Lorraine (France). Pendant 7 ans, Daniel Guery a été président international du MIAMSI (Mouvement International d'Action Catholique) qui rassemble des personnes en responsabilités professionnelles, sociales, politique, etc. Le MIAMSI est membre de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe depuis 1996 et Daniel Guery en est le représentant officiel depuis plusieurs années.

La présence de l'OING en Italie, à Malte et au Portugal a rendu ses membres très sensibles aux phénomènes migratoires en Europe, notamment dans les années 2014-2015. Daniel Guery a su faire valoir cette problématique au sein de la Conférence des OING et a suscité, avec d'autres délégués, la création d'une cellule « veille migration » jusqu'en 2021. Avec la réforme de la Conférence, un Comité « Droits des personnes migrantes » a été créé et c'est tout naturellement qu'il a été invité à en assurer la présidence.

[Rapport du Comité droits des personnes migrantes - AG avril 2023.doc\(1\).pdf](#)

Pourquoi nous avons choisi le sujet « Dimension interreligieuse et interconvictionnelle de l'accueil des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile »

Après une **présentation des approches complémentaires des deux Comités** :

- Accès des migrants à leurs droits fondamentaux dans le cadre d'une vision globale de la personne humaine.
- Respect de la liberté de pensée, de conscience et de religions, importance du dialogue sous plusieurs formes (interreligieux, interconvictionnel, interculturel).

Introduction au sujet du Webinaire sur Dimension interreligieuse et interconvictionnelle de l'accueil aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile par Daniel Guery :

Le Comité « Droits des personnes migrantes » de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a souligné durant plus de deux années déjà l'importance d'une prise en compte de la migration dans sa complexité. Pour les OING membres du Comité, la prise en compte de la personne dans sa globalité est essentielle.

Dans la recommandation qu'elle a rédigée et que la Conférence des OING a votée à l'unanimité le 26 avril 2023, le Comité a insisté sur une vision holistique de la migration.

Dans ses objectifs, le Comité insiste sur l'accès de chaque personne à ses Droits fondamentaux. Il a ciblé plus particulièrement les aspects sanitaires, sécuritaires et éducatifs. Néanmoins il est clair que les autres éléments constitutifs de la vie des personnes concernées sont également à prendre en compte. La défense de l'accès des OING et d'acteurs de la société civile, aux migrants est aussi un des objectifs du Comité « Droits des personnes migrantes » (comme l'accès aux camps et autres lieux de rétention).

Durant un voyage effectué par une délégation du Comité en Grèce fin novembre 2022, un certain nombre d'éléments complémentaires à prendre en compte ont été repérés, comme les questions d'hébergement, mais aussi la prise en compte de la dimension spirituelle de la vie des personnes.

En effet, par exemple, dans l'accueil des personnes migrantes dont nous avons été témoins, la question de l'appartenance à des communautés, à des croyances religieuses ou philosophiques a été abordée. Ainsi, l'accueil d'enfants de confession musulmane dans des familles ou foyers chrétiens orthodoxes où des images pieuses étaient accrochées au mur ou encore des lieux de culte réservés pour que chacun puisse effectuer, ou non, ses prières.

D'autres OING de notre comité, plus centrées sur les questions d'itinéraires, mesurent combien l'appartenance à des communautés religieuses est importante au moment du départ (bénédictions des personnes) comme durant tout le trajet de la migration et bien sûr à l'arrivée où l'accueil peut être réalisé par des ONG confessionnelles ou philosophiquement situées. C'est un point important à souligner par rapport à la santé mentale des personnes, un aspect sans aucun doute favorable à leur intégration.

Bien sûr, il faut rester attentif à l'existence de sectes ou de prédateurs pouvant usurper l'identité de responsables religieux par exemple, exploitant la fragilité des personnes en situation de migration.

Le respect de la dimension spirituelle, transcendante de chacune des personnes, tout en leur assurant la sécurité est un défi de tous les instants.

Ce webinaire devrait nous aider à prendre la mesure de cet aspect des Droits humains. Les personnes migrantes, en situation de vulnérabilité, de fragilité attendent des institutions internationales et nationales une réelle protection. Puissent les OING et la société civile en général prendre leur part pour relever ce défi !

PRESENTATIONS DES INTERVENANTS :

1. INTERVENTION : Mme Leyla KAYACIK, Représentante Spéciale de la Secrétaire Générale du CdE (RSSG), **représentée par Jean-François GOUJON**, membre du bureau de la RSSG, tombée malade au dernier moment.

La migration et les réfugiés. Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale, par nature non confessionnelle. Il n'est donc pas d'emblée évident d'établir un lien entre son action et le thème de ce webinaire, traitant de la dimension interreligieuse et interconvictionnelle de l'accueil des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

Pourtant, par deux aspects au moins, le Conseil de l'Europe est concerné par cette interrogation :

- D'une part, parce que son action inclut la protection des droits fondamentaux des personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile et qu'il s'agit d'un enjeu de dignité de la personne humaine, enjeu partagé avec les grandes traditions spirituelles ;
- D'autre part, parce que les personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile sont elles-mêmes porteuses d'attentes et d'aspirations autre que matérielles et que la prise en compte de la dimension spirituelle ou religieuse de l'accueil de ces personnes est un enjeu de protection de droits et d'intégration.

J'aimerais illustrer ces deux dimensions par quelques rappels essentiels.

- I. La protection des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile** : un enjeu de dignité de la personne humaine, partagé avec les grandes traditions spirituelles

La raison d'être du Conseil de l'Europe et son action depuis plus de 70 ans reposent sur la valeur essentielle du respect absolu dû à la personne humaine. Bien que « laïque », cette valeur fondatrice du Conseil de l'Europe est aussi au cœur des grandes traditions religieuses.

Le préambule de la Convention EDH proclame des droits fondamentaux et les inscrit dans un système de valeurs fondé sur la Déclaration Universelle des droits de l'homme, laquelle affirme : « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

L'attachement à la dignité de la personne humaine a au moins trois séries de répercussions sur les droits reconnus aux personnes migrantes.

1) La dignité de la personne humaine interdit de faire primer des considérations d'intérêt général sur l'intégrité des personnes migrantes :

C'est au nom de cette valeur centrale que la Convention EDH proclame le droit à la vie (article 2), la prohibition de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (article 3), et l'interdiction de l'esclavage et du travail forcé (article 4), qui constituent des droits absolus et non dérogeables.

Les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés qui entrent et séjournent en Europe bénéficient de ces droits. Le droit à la vie et la prohibition des traitements inhumains ou dégradants s'opposent à des mesures d'éloignement qui entraîneraient un risque pour la vie ou l'intégrité physique d'un étranger.

L'article 4 du premier protocole interdit aussi les expulsions collectives, c'est-à-dire les renvois sans examen de la situation particulière de chaque personne. Tout étranger a donc le droit de bénéficier d'un traitement individualisé, dans le respect de sa condition propre.

Dans sa jurisprudence, la Cour EDH a aussi affirmé que les conditions de rétention administrative des migrants devaient être compatibles avec la dignité humaine.

Les défis migratoires, aussi importants soient-ils, ne peuvent pas permettre de remettre en cause ces droits fondamentaux. La Cour EDH a plusieurs fois affirmé que « les difficultés découlant de l'afflux accru de migrants et de demandeurs d'asile n'exonèrent pas les Etats membres du Conseil de l'Europe des obligations qui leur incombent en vertu de l'article 3 de la Convention EDH » (Affaire J.A. et autres c. Italie, 30 juin 2023 ; M.S.S. c. Belgique et Grèce ; Hirsi Jamaa et autres c. Italie ; Khlaifia et autres ; J.R. et autres c. Grèce).

2) La dignité de la personne humaine implique de prendre en compte les vulnérabilités et les besoins spécifiques des migrants :

La vulnérabilité est une notion qu'utilise la Cour EDH, en particulier dans sa jurisprudence liée à l'accueil de personnes migrantes. Si elle ne définit pas cette notion, la Cour l'utilise afin de garantir la jouissance des droits reconnus par la Convention à des personnes particulièrement exposées à des violations du fait de leur situation, notamment pour :

- Abaisser le seuil de gravité qu'une atteinte à l'intégrité doit dépasser pour être qualifiée de torture,
- Préciser les obligations des États en matière de protection des personnes vulnérables (mener une enquête lorsque leurs droits humains sont atteints),
- Exiger une action de prévention, qui implique souvent une inversion de la charge de la preuve, qui repose sur les États.
- Limiter parfois les droits et libertés d'autrui.

Un plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025) a été adopté par le Comité des Ministres. Il insiste sur la protection spéciale que les États doivent fournir aux personnes vulnérables dans le contexte de l'asile et de la migration.

Dans ce plan d'action, les « personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile » sont des personnes dont les besoins particuliers ont été constatés après une évaluation

individuelle de leur situation et qui sont en droit de faire appel à l'obligation des États de fournir une protection et une assistance spéciales.

Il revient aux autorités nationales, sur la base de la législation nationale et des obligations internationales, d'identifier efficacement, au cas par cas, les vulnérabilités des nouveaux arrivants et de leur fournir, si nécessaire, l'orientation, l'assistance, les informations et la protection requises tout au long des procédures de migration et d'asile.

Les personnes vulnérables ou à besoins spécifiques identifiées sont les enfants accompagnés et non accompagnés, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents célibataires avec des enfants mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes atteintes de maladies graves, les personnes souffrant de troubles mentaux, les personnes qui ont été soumises à la torture, au viol ou à d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, les personnes LGBTI et les personnes ayant des besoins spéciaux liés au genre.

Le plan d'action vise en particulier à :

- Promouvoir des procédures efficaces de détection de la vulnérabilité et les garanties qui en découlent (guider les professionnels dans l'identification et l'orientation des personnes vulnérables, procédures pour l'évaluation de l'âge des mineurs, protection des enfants touchés par la crise des réfugiés, la vulnérabilité des mineurs accompagnés et non accompagnés et l'accès à l'asile, les femmes et filles migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées
- Améliorer les services d'assistance spécifique, de protection et de soutien
- Améliorer l'accès aux soins de santé et la participation à la réduction des risques de catastrophes et aux mesures d'urgence

3) La dignité de la personne humaine impose des obligations positives aux États parties :

La Cour a développé dans de nombreux domaines sa jurisprudence relative aux obligations positives incombant aux États membres au titre de la Convention, notamment dans le domaine de la protection des migrants pendant une opération de sauvetage en mer.

Dans son arrêt *Safi et autres c. Grèce*, no 5418/15, 7 juillet 2022, la Cour a jugé que les autorités grecques avaient manqué à l'obligation qui leur incombait en vertu de l'article 2 de la Convention de prendre des mesures opérationnelles préventives pour protéger les personnes migrantes dont la vie était menacée en mer.

Dans son arrêt *Darboe et Camara c. Italie*, no 5797/17, 21 juillet 2022, concernant les procédures d'évaluation de l'âge des jeunes migrants demandant la protection internationale, elle a considéré que la protection du droit à la vie privée de ces jeunes migrants impliquait le respect de certains droits procéduraux, en particulier le droit de se voir désigner rapidement un représentant légal et celui de recevoir des informations adéquates au cours de la procédure d'évaluation de l'âge.

Le Comité européen des droits sociaux (CEDS) s'est aussi appuyé sur le droit à la dignité, reconnu par la Charte sociale européenne, pour reconnaître certains droits, mêmes aux migrants en situation irrégulière.

Les droits reconnus par la Charte sont limités, d'après sa lettre, aux ressortissants étrangers qui résident ou travaillent régulièrement sur le territoire de la Partie intéressée. Mais le CEDS a reconnu le droit des migrants en situation irrégulière à une aide médicale (« condition essentielle au maintien de la dignité humaine », Affaire FIDH c. France), le droit à un abri d'un niveau suffisant pour les enfants, droit « directement lié aux droits à la vie, à la protection sociale et au respect de la dignité humaine et l'intérêt supérieur de l'enfant » : (Affaire Defence for Children International c. Pays-Bas).

II. La dimension religieuse de l'accueil des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile : un enjeu de protection de droits et d'intégration

1) La prise en compte des besoins non exclusivement matériels des migrants – la question du soutien psychologique

Le bureau de la Représentante spéciale de la secrétaire générale sur les migrations et les réfugiés a coordonné la mise en place de formations pilotes sur le thème « Soutien psychologique aux réfugiés : renforcement des capacités professionnelles », en Moldova et en Pologne. Ces formations étaient axées sur le soutien psychosocial aux enfants et aux adolescents.

Les enfants qui vivent la guerre ou les conflits sont confrontés à de multiples événements traumatisants et à des pertes qui ont un impact sur tout le spectre des domaines contextuels, interpersonnels et intrapersonnels de l'enfant, comme vivre dans la peur constante pour leur sécurité personnelle et familiale, être exposés à la violence, souffrir de détresse d'être séparés des membres de leur famille et même la mort d'un être cher.

Ils devront peut-être fuir la guerre à court terme, laissant derrière eux leur maison, leur école, leurs amis et leur famille. Ces expériences les exposent simultanément à de nombreuses adversités pendant l'enfance. Fournir aux enfants un soutien psychosocial systématique dès le plus jeune âge n'éradiquera peut-être pas la détresse et la douleur psychologique, mais peut améliorer la résilience des enfants et la guérison et le bien-être en général des enfants.

Les formations organisées ont permis la diffusion d'informations et d'outils pratiques sur le soutien psychosocial axé sur la résilience pour les enfants pendant les périodes de guerre aiguës et plus calmes. Ont également été présentés les troubles de santé mentale plus graves causés par des événements traumatisants et leurs traitements cliniques fondés sur des données probantes pour les enfants et les adolescents.

Le bureau de la RSSG s'attache à coordonner la mise en place d'une série de manuels, outils et recueils de bonnes pratiques concernant les victimes de violences sexuelles, le vécu d'événements traumatisants par les enfants, les premiers secours psychologiques, mesures volontaires en matière de santé mentale.

2) La protection de la liberté de conscience, la lutte contre les discriminations et l'action en faveur de l'intégration.

Les actions du CoE pour protéger la liberté de conscience (article 9 - liberté de pensée, de conscience et de religion) dans le cadre de l'accueil aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile :

La Secrétaire Générale a créé, depuis le 1er janvier 2023, la fonction de Représentant spécial sur les crimes de haine antisémites et anti-musulmans et toute forme d'intolérance religieuse, et a nommé M. Alexandre Guessel Représentant spécial.

Le Représentant spécial est chargé de sensibiliser l'opinion publique et de donner plus de visibilité à l'action de l'Organisation et aux priorités de la Secrétaire Générale en communiquant activement sur ces questions auprès des gouvernements, des organisations internationales concernées, des organisations religieuses des États membres, des dirigeants politiques, des personnes influentes et du grand public, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme et aux autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe.

La lutte contre les discriminations et l'action en faveur de l'intégration :

Le plan d'action de la RSSG prévoit de renforcer les capacités des États membres à tous les niveaux en matière de gestion de la diversité et de prévention et de lutte contre la xénophobie, le racisme et toute forme de discrimination, y compris fondée sur la religion ou les convictions, le sexisme et d'autres formes d'intolérance à l'égard des personnes vulnérables dans le contexte de la migration et de l'asile.

Il s'agit, selon le plan d'action, d'élaborer des programmes de sensibilisation, y compris des campagnes de lutte contre les discours de haine, la xénophobie, le racisme, toute forme de discrimination, y compris fondée sur la religion ou les convictions, et l'intolérance à l'égard des personnes vulnérables dans le contexte de la migration et de l'asile.

Le plan prévoit encore des campagnes régionales et locales de sensibilisation du public pour lutter contre les stéréotypes négatifs, la xénophobie et toute forme de discrimination – y compris pour des raisons de religion ou de conviction – à l'égard des personnes vulnérables dans le contexte de la migration et de l'asile.

Le travail de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) :

Il convient de mentionner, entre autres, les Recommandations de politique générale n°5 (révisée) sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans, n°9 (révisée) sur la prévention et la lutte contre l'antisémitisme, n°13 sur la lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations envers les Roms et n°16 sur la protection des migrants en situation irrégulière contre la discrimination.

La dimension religieuse du dialogue interculturel :

Depuis 2008, afin de promouvoir la dimension religieuse du dialogue interculturel, le Conseil de l'Europe a organisé une série d'échanges avec la participation de représentants de communautés religieuses, de convictions non religieuses, d'ONG et d'autres acteurs de la société civile, ainsi que de représentants des gouvernements des États membres.

L'échange de 2017 organisée sous Présidence française a justement porté sur "Migrants et réfugiés : défis et opportunités - Quel rôle des communautés religieuses et non religieuses » et « Le développement des politiques migratoires - Le rôle des communautés religieuses et non religieuses ».

Les participants ont reconnu que la diversité est enrichissante pour tous et les immigrants et les réfugiés peuvent s'intégrer et contribuer activement au développement économique et social, les participants ont regretté la montée du nationalisme qui entretient la division et la haine à l'heure où nous avons réellement besoin de solidarité et de compréhension.

2. INTERVENTION : Mme Alfreda FERREIRA DA FONSECA & M Peter STILWELL, Pax Romana

Alfreda FERREIRA DA FONSECA, née en 1956, Licenciée en philosophie, Université de Lisbonne et Université ouverte, Portugal. Professeure de philosophie dans des écoles secondaires pendant 40 ans, jusqu'en 2022. Élué à plusieurs postes de direction dans le domaine de l'éducation, dont celui de directrice d'une école publique et de présidente du conseil général du groupe scolaire, jusqu'en mars 2022. Autres fonctions : ancienne secrétaire de M. Pintasilgo, conseiller spécial du président de la République portugaise pour le Timor-Oriental ; ancienne secrétaire adjointe européenne de la Jeunesse étudiante catholique (IYCS / IMCS) ; membre de l'équipe de coordination de « Metanoia » (Pax Romana).

Engagée dans la défense des droits de l'homme et dans la réforme de l'Église catholique.

Accueil et éducation des enfants et des jeunes migrants au Portugal. Les défis du terrain.

L'expérience montre que, outre les importants rapports internationaux sur le suivi des systèmes éducatifs (Eurydice 2023, <https://data.europa.eu/doi/10.2797/443509>), l'intégration des jeunes issus de pays et de cultures différents pose de nouveaux défis qui sont particulièrement pertinents pour la promotion des droits de l'homme, y compris le droit à l'éducation.

Dans un monde globalisé, comment pouvons-nous répondre aux besoins des migrants et des réfugiés venant d'autres latitudes, avec des cultures et des expériences humaines différentes de celles de la majorité dans le pays d'accueil ?

Le cas du Portugal est intéressant à bien des égards.

1. Dans le passé, la situation géographique a fait de la mer une voie d'accès à d'autres parties du monde, ce qui pose la question de la rencontre avec d'autres cultures. Si l'on fait abstraction des siècles dramatiques de la colonisation, de l'esclavage, de l'Inquisition et de l'expulsion des Juifs, il est possible de mettre en évidence une constante sous-jacente, à savoir le métissage des familles portugaises à l'étranger, au fur et à mesure qu'elles rencontraient des peuples d'autres latitudes. Peut-être y a-t-il là quelque chose de profondément lié à la matrice chrétienne de la culture portugaise, comme l'a suggéré le jésuite du XVII^e siècle, le père António Vieira, lui-même descendant d'une grand-mère d'Afrique de l'Ouest et défenseur éloquent des Brésiliens de la première nation. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, de nombreux Portugais ont émigré pour échapper à la pauvreté ou aux guerres coloniales. De nombreuses familles portugaises ont ainsi fait l'expérience d'être des étrangers dans des pays lointains. Ce que signifie être un émigrant et un immigrant n'est donc pas nouveau pour de nombreux Portugais et a tissé dans notre culture des liens de tolérance et d'ouverture aux migrants. La décolonisation issue de la démocratie en 1974 et le flux migratoire en provenance d'Afrique de nombreuses personnes munies de passeports portugais, qui se sont progressivement intégrés à la vie sociale, ont encore diversifié cette expérience de l'altérité. Aujourd'hui, les incidents racistes sont rares. Il existe un racisme diffus, qui ne se distingue pas

toujours de la discrimination de classe, mais qui est massivement rejeté comme socialement inacceptable.

2. Si l'histoire portugaise a laissé des traces de la rencontre des cultures sur les 5 continents, celles-ci doivent être appréciées à leur juste valeur. Les communautés brésiliennes et celles des anciennes colonies africaines, pour la plupart migrantes, sont clairement une réussite d'intégration car nous communiquons dans la même langue, même s'il existe des variantes distinctes. Les différences culturelles sont atténuées par un passé commun dont les ombres et les lumières font désormais partie des vicissitudes de la vie.

3. L'école est donc un lieu privilégié pour l'intégration des jeunes, étant donné la diversité culturelle et linguistique dans certaines parties du pays, notamment dans le centre de Lisbonne - qui est le premier lieu d'arrivée de la plupart des migrants et des réfugiés. La scolarisation obligatoire de 12 ans au Portugal, de 6 à 18 ans, oblige les migrants à inscrire leurs enfants et empêche l'exploitation du travail des enfants et des jeunes. La fréquentation de l'école leur permet d'obtenir une très petite subvention de l'Action sociale scolaire pour les familles à faible revenu, et d'accéder à une assurance scolaire liée au Service national de santé pour les accidents survenant pendant les activités scolaires. En bref, ils bénéficient des mêmes avantages sociaux que n'importe quel élève du même âge, quel que soit son lieu de naissance ou le statut juridique de ses parents.

4. Le Portugal, signataire des accords de Schengen et membre de l'Union européenne, est une porte d'entrée naturelle en Europe pour les personnes venant d'autres continents. Pour ceux qui souhaitent s'installer dans le pays, les problèmes sont différents de ceux rencontrés par les migrants de passage vers d'autres destinations européennes. Ces derniers exercent une pression supplémentaire sur le système éducatif, à savoir un manque d'intérêt pour l'apprentissage du portugais et l'échec scolaire qui en découle. C'est également dans ce contexte que se produit l'abandon scolaire des jeunes issus de l'émigration portugaise.

5. Ces situations, classées statistiquement et légalement comme des abandons scolaires, posent de gros problèmes aux écoles, car elles sont chargées de suivre les allées et venues de leurs élèves pendant l'âge de la scolarité obligatoire. Cependant, cela n'est souvent pas compris par les parents, qui pensent qu'ils sont les seuls responsables de leurs enfants mineurs. Ces situations sont particulièrement difficiles à détecter et à suivre juridiquement : lorsque les familles ne répondent pas aux contacts de l'école, celle-ci informe la Commission pour la protection des mineurs en danger, et cette dernière donne suite en faisant intervenir la police et les tribunaux. Quel que soit le soutien et les mesures de rattrapage apportés par le système éducatif, s'il n'y a pas de motivation pour apprendre, les élèves sont condamnés à l'échec scolaire et l'école n'est que le "parking" de ceux qui attendent de quitter l'école ou d'avoir 18 ans.

6. Le problème du logement est très grave à Lisbonne, tant pour les Portugais que pour les étrangers à bas salaires. Pour ces derniers, qui souhaitent s'installer et travailler dans la ville, s'ils le souhaitent, c'est une difficulté quasi insurmontable pour les migrants qui, n'ont pas les moyens financiers de louer un appartement entier. Plusieurs familles partagent le même appartement, ou vivent dans l'arrière-boutique de leur magasin, etc. Or, pour inscrire un enfant dans le système éducatif, il est obligatoire de présenter une déclaration du conseil paroissial local attestant de la résidence, et ceux qui vivent dans des conditions précaires ne

peuvent pas facilement fournir une preuve de résidence. Les écoles ne se renseignent pas sur le statut juridique des parents. Ce n'est pas de leur ressort. Les écoles sont tenues d'assurer le droit à l'éducation pour tous ceux qui ont l'âge de la scolarité obligatoire. Mais cela implique de savoir quelle école un élève peut fréquenter ; en d'autres termes, quel est son lieu de résidence où celui de ses parents travaillent. Si les parents n'ont pas de contrat de travail légal, la situation se complique. Ce sont là quelques-uns des problèmes sociaux qui accentuent la discrimination à l'encontre des pauvres et des migrants et qui entravent la réussite scolaire de leurs enfants. Les services publics d'aide sont souvent incapables d'apporter une réponse satisfaisante à ces questions en temps voulu. Le logement, le travail et l'école affectent particulièrement ceux qui ont la double charge d'être immigrés et pauvres. Heureusement, les organisations civiles et les communautés religieuses s'efforcent d'atténuer ces problèmes en apportant un soutien sur mesure pour répondre aux besoins des immigrés.

7. Au manque de compétence dans leur nouvelle langue d'enseignement, le portugais, et à la difficulté qu'ils éprouvent à l'apprendre, s'ajoute le problème de la diversité accrue des étudiants. Pour les vagues d'immigrants venus d'Europe, l'apprentissage du portugais ne posait pas les mêmes difficultés que pour les nouveaux arrivants venus d'Asie. Après la chute du mur de Berlin, les familles venant des pays d'Europe de l'Est, même avec la différence de l'alphabet cyrillique, appréciaient l'école et les normes d'une culture judéo-chrétienne commune étaient similaires. Avec des systèmes éducatifs de haut niveau dans leurs pays d'origine, la préparation préalable de ces élèves a facilité leur intégration dans le système portugais. Aujourd'hui, la situation est très différente. Dans un premier temps, l'Asie a accueilli des étudiants disciplinés et travailleurs, principalement originaires de Chine. Plus tard, cependant, des migrants sont arrivés des États du nord de l'Inde, du Bangladesh, du Pakistan, du Népal et les modèles de culture et de religion sont devenus de plus en plus diversifiés, de même que le niveau de scolarisation antérieur. Les différences d'alphabets, de systèmes linguistiques et grammaticaux, de systèmes éducatifs sont devenues incomparables, et la règle des équivalences en fonction de l'âge de l'élève ou de l'année de scolarisation dans le pays d'origine ne fonctionne pas toujours dans le pays d'accueil, ou plutôt, il n'existe pas encore de système permettant d'assurer une équivalence réelle et effective des compétences. Cette situation est un facteur d'échec scolaire qu'il convient de corriger.

8. La gestion du système éducatif public dépend presque totalement des services centraux du ministère de l'éducation, avec des règles bien définies et, dans le cas des élèves migrants, une charge de travail hebdomadaire nettement insuffisante en portugais langue non maternelle (PLNM), avec seulement 4 créneaux horaires hebdomadaires de 50 minutes. Le système ne prévoit que des compétences linguistiques A1, A2 et B1, après quoi les élèves sont intégrés dans la classe "normale" de portugais. Il est évident que les élèves B1 ne peuvent communiquer qu'à un niveau très basique et sont très loin de posséder les compétences nécessaires pour réussir, de sorte qu'ils retardent toute la classe, d'autant plus qu'en 9ème et 12ème année, ils doivent passer des examens sur un pied d'égalité avec les locuteurs natifs. Pour une réelle égalité, les écoles devraient permettre aux élèves d'atteindre les niveaux B2, C1 et C2 avant de passer les examens nationaux. Mais pour augmenter la charge de travail des PLNM de 50 minutes supplémentaires et introduire des projets visant à réduire l'écart entre les étrangers et les nationaux, une autorisation spéciale du ministère de l'éducation est nécessaire. Pour résoudre ce problème, les écoles et les enseignants ont fait preuve d'une grande créativité dans leur manière de favoriser l'apprentissage du programme scolaire en

utilisant des traducteurs pour téléphones portables, des résumés en anglais et des activités différenciées afin que les élèves qui étudient la physique, la chimie, la philosophie ou toute autre matière puissent suivre ce qui leur est enseigné.

9. L'objectif idéal du système éducatif portugais se trouve dans le document. "Profil de l'étudiant quittant l'enseignement obligatoire", qui est valable pour les étudiants portugais et étrangers. La question fondamentale, cependant, est la suivante : Quelles sont les médiations nécessaires pour atteindre les résultats d'apprentissage souhaités ? Les changements constants dans le programme national provoquent une entropie importante au niveau local. La complexité du système et la bureaucratie nécessaire pour traiter chaque cas sont l'une des causes de l'usure de la profession d'enseignant. Une partie du problème consiste à essayer de traiter de manière centralisée la diversité à laquelle chaque école est confrontée. Les projets innovants, les pédagogies différenciées, les cours de soutien, les clubs scolaires, les programmes de tutorat, sont autant de moyens de parvenir à l'inclusion de tous les élèves, quels que soient leurs origines, leurs intérêts ou leurs handicaps. Mais cela demande une autonomie et des moyens financiers importants.

10. L'expérience de certaines écoles qui accueillent des élèves issus de milieux sociaux défavorisés (projet TEIP www.dge.mec.pt/teip) est celle de petits "miracles" qui se produisent avec peu de moyens et une certaine autonomie pédagogique. Dans le cadre de ces projets, des équipes de psychologues et d'éducateurs sociaux collaborent avec les enseignants, les familles et les institutions publiques pour répondre à toutes sortes de problèmes d'ordre économique, social, migratoire ou autre. Le multiculturalisme est la règle dans ces écoles TEIP, qui comptent plus de 40 nationalités et environ 25 % d'élèves d'origine immigrée. Le défi consiste à passer du "multiculturalisme" à l'"interculturalisme", c'est-à-dire à apprendre à interagir avec ces différences dans le contexte scolaire. Un lycée historique du centre de Lisbonne, par exemple, qui recrutait auparavant dans les classes d'élite, est aujourd'hui à la tête d'un groupement scolaire où tout le monde a accès à l'éducation inclusive. Même son site reflète cette diversité et est disponible en hindi, en népali et en mandarin, ainsi qu'en anglais, en français et en espagnol. Au fil des ans, des projets et des programmes successifs ont été testés pour réduire l'écart entre ceux qui arrivent à n'importe quel moment de l'année scolaire et ceux qui sont originaires du Portugal. Cette année scolaire, une page supplémentaire a été ajoutée, appelée "Espace I", où le "I" signifie intégration, une salle d'étude et de socialisation pour que les trois premiers mois à l'école soient une transition entre les classes régulières où les étudiants sont insérés dès le début et le soutien à l'apprentissage du portugais et des différentes matières. Il y a 3 ou 4 professeurs de langues, de géographie, etc. qui aident les nouveaux arrivants à surmonter les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent à tous les niveaux scolaires, de la sixième à la terminale. Cela permet également une entraide entre élèves d'âges différents et de pays différents ou non. Le va-et-vient entre les salles de classe traditionnelles et cette salle d'apprentissage privée se fait tout au long de la journée en coopération avec les professeurs des matières que ces nouveaux élèves doivent apprendre. Pour quel résultat ? Au moins, il s'agit d'une autre tentative pour éviter l'échec que représente la faible charge de travail des enseignants du PLNM, en renforçant les bases du portugais et en valorisant les compétences que les étudiants possèdent déjà, facilitant ainsi le passage entre les différents systèmes éducatifs.

11. La coopération de l'école avec d'autres institutions est essentielle pour l'intégration des familles de migrants et de leurs enfants. Les protocoles de coopération avec les ONG et les institutions qui soutiennent les migrants et les réfugiés sont une nécessité mutuelle. Les forces actives de la société civile et la communauté éducative dans laquelle se trouve l'école s'efforcent de lutter contre la discrimination à l'égard des migrants dans tous les domaines, y compris l'éducation. Un exemple en est l'existence locale d'organisations spécialement dédiées au soutien des migrants, telles que CEPAC, (cepac.pt) qui, en tant qu'ONG catholique dédiée aux migrants des anciennes colonies, a été restructurée à l'invitation du Haut-Commissariat aux Migrations (acm.gov.pt/pt/acm), le CEPAC fait partie du réseau des centres locaux de soutien à l'intégration des migrants et vise à soutenir l'ensemble du processus d'accueil et d'intégration des migrants, en s'articulant avec les différentes structures locales et en promouvant l'interculturalité au niveau local.

12. Les différentes religions et leurs lieux de culte coexistent à Lisbonne et dans ses environs, soutiennent concrètement les migrants dans les domaines sociaux et favorisent l'apprentissage informel de la langue portugaise, afin que parents et enfants puissent réussir leur intégration professionnelle et scolaire. Ils sont un facteur de socialisation et un moyen de ne pas perdre les racines culturelles pour les personnes en suractivité et en mouvement permanent, qui se sentent parfois traversées par le désir de s'intégrer, l'acculturation, et la dévalorisation de leurs origines, mais ce qu'il faut c'est soutenir la valeur de leur parcours ainsi que l'acquisition de nouvelles perspectives de vie, le système éducatif scolaire doit être en mesure de le leur apporter.

Une conclusion ouverte : il ne fait aucun doute qu'il reste un long chemin à parcourir, mais la fréquentation scolaire et l'évolution du système éducatif vers une plus grande flexibilité, ainsi qu'une réelle autonomie des ressources financières, sont des moyens essentiels de lutter contre la discrimination et de donner aux réfugiés et aux migrants la possibilité de faire respecter leurs droits humains. C'est un atout pour les étudiants portugais comme pour les boursiers : une éducation plus poussée et de meilleure qualité diminue la possibilité de radicalisme de toute sorte, et ouvre des voies pour un monde commun pacifique dans lequel vivre.

Peter Stilwell, prêtre catholique romain du diocèse de Lisbonne, Pax Romana, Portugal

Docteur en théologie de l'Université pontificale grégorienne, Rome. Né en 1946, il a été doyen de la faculté de théologie de l'Université catholique du Portugal de 2002 à 2011. Recteur de l'université Saint-Joseph, Macao (Chine), de 2012 à 2020. Directeur du département des relations œcuméniques et du dialogue interreligieux, diocèse de Lisbonne (2000-2012, 2020-...). Membre de Metanoia (Pax Romana).

Religions, migrants et réfugiés

Lorsqu'on m'a demandé de dire quelques mots sur le sujet de ce webinaire, ce qui m'est immédiatement venu à l'esprit, c'est que je pourrais partager avec vous certaines des conclusions d'une récente réunion organisée par notre Groupe de travail pour le dialogue interreligieux (GTDIR), au Portugal, intitulée "Les religions en dialogue sur les migrations" (28.09.2023).

*

Au Portugal, il existe deux groupes permanents soutenus par l'État, qui sont chargés de superviser les questions liées à la religion. Il s'agit de la Commission pour la liberté religieuse (CLR), qui dépend du Parlement portugais, et d'un Groupe de travail pour le dialogue interreligieux (GTDIR), qui dépend de la Haute Commission pour les migrations.

La Commission pour la liberté religieuse fournit au Parlement et au gouvernement des recherches, des informations actualisées et des propositions sur toutes les questions relatives à la liberté religieuse ; elle peut également proposer des amendements à la loi de 2001 ou des améliorations aux droits et libertés religieux en général. Elle-peut également proposer des amendements à la loi de 2001 ou des améliorations aux droits et libertés en matière de religion. Cependant, à tous points de vue, ce qui prend actuellement le plus de temps et d'énergie est l'évaluation des demandes des communautés religieuses pour recevoir une reconnaissance officielle en vertu de la loi.

Le Groupe de travail pour le dialogue interreligieux (GTDIR)-a quant à lui, un objectif très différent. Il a été créé en 2015 pour fournir au gouvernement et aux confessions religieuses une plateforme d'échange multidirectionnel efficace sur les questions affectant les communautés religieuses et la société en général. La migration est un cas d'espèce, les communautés religieuses aidant à héberger, de manière temporaire ou à long terme, l'afflux soudain de réfugiés, par exemple à la suite du retrait de l'OTAN d'Afghanistan et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La déclaration de mission du Groupe souligne également la nécessité de prévenir et de désamorcer les tensions résultant de l'ignorance ou des préjugés liés aux différences religieuses ou culturelles.

Les membres de la Commission et du groupe de travail représentent des confessions religieuses et sont coordonnés par un président/modérateur nommé par l'État. Le groupe de travail se réunit tous les mois et est composé de 13 grandes confessions religieuses. Moins de confessions sont représentées au sein de la Commission, mais celle-ci comprend des experts en droit civil et en droit canonique.

*

Revenons donc à cette récente réunion interreligieuse sur les migrations. Elle s'est tenue à la Mosquée centrale de Lisbonne, en septembre dernier, quelques jours seulement après la visite du Pape François à Marseille, ce qui a été utile, car certaines des paroles du Pape ont permis de recoller les idées et les bonnes pratiques que nous avons partagées entre nous cet après-midi-là¹. C'est une version révisée de ces conclusions que je propose maintenant de partager avec vous dans le cadre de ce webinaire.

1. **Que nous disent les migrants ?**

L'un des thèmes récurrents des appels du pape François est que nous devons écouter les pauvres ; dans notre cas, il s'agit des migrants et des réfugiés. Ils doivent être considérés comme des "visages et non comme des numéros". Ce n'est évidemment pas possible pour beaucoup d'entre nous qui ne sont pas en première ligne. Cependant, le défi n'est pas seulement physique. Il a une dimension psychologique plus large et spirituelle plus profonde.

¹ Il convient de mentionner que le pape François avait rencontré les dirigeants des principales confessions religieuses à Portugal lors des Journées mondiales de la jeunesse, en août, et qu'il y avait donc un sentiment chaleureux à son égard. En outre, sa prise de position en faveur des migrants est devenue un mot d'ordre, tant pour ses partisans que pour ses opposants.

Il s'agit d'un appel à l'empathie, à se mettre à la place de ces personnes. Qui sont-elles ? Pourquoi risquent-elles leur vie et leur intégrité physique pour atteindre l'Europe et d'autres lieux sûrs ?

Il n'est pas difficile de comprendre que ces files apparemment interminables d'enfants, de femmes et d'hommes ont quitté leur pays, parfois pour survivre, mais toujours dans l'espoir d'une vie meilleure. Les coûts financiers et physiques de tant d'entre eux témoignent des dangers et du désespoir qu'ils laissent derrière eux. Mais c'est aussi un appel à se souvenir de trois devoirs exceptionnels que le premier monde néglige à ses risques et périls.

- **Notre devoir de solidarité** - Quelle aide apportons-nous aux pays en développement, nous qui avons bâti notre richesse en partie sur l'exploitation de leurs ressources humaines et physiques ?
- **Notre devoir de justice économique et sociale** - Quelle attention portons-nous à l'équité en matière de commerce, de crédit et d'investissement ? Quels partenariats locaux avons-nous mis en place ? Sommes-nous en quelque sorte responsables d'avoir alimenté les racines des conflits armés internes et externes qui déplacent des millions de personnes de leur pays d'origine ?
- **Notre devoir d'attention et de solidarité universelle** - Dans quelle mesure sommes-nous motivés, individuellement et politiquement, pour promouvoir un monde plus humain et éviter l'autodestruction ? Quel intérêt avons-nous à changer nos modes de vie et à apprendre, de la science et des cultures minoritaires, comment vivre plus simplement et en harmonie avec la nature ?

2. Humaniser la société

L'afflux de migrants et de réfugiés pose de nombreux défis, dont le moindre n'est pas la nécessité d'humaniser nos sociétés de plus en plus multiculturelles et multireligieuses. Cela peut être facilité, par exemple, par plusieurs moyens :

- **Tisser des liens communautaires** - La distanciation numérique et l'urbanisme technocratique tendent à perturber le tissage de liens, notamment avec les personnes de cultures et de traditions différentes.
- **Déconstruire les préjugés** - Le bouddhisme nous rappelle que l'identité et le "moi" sont des constructions spirituelles, psychologiques et sociales, à l'origine de nombreux conflits et de beaucoup de souffrances individuelles et collectives.
- **Développer l'intelligence émotionnelle** - Comme pour les autres talents humains, l'empathie nécessaire pour comprendre ceux qui sont différents peut et doit être développée par l'éducation.
- **Promouvoir le rôle positif des communautés religieuses** :
 - Elles comportent un risque de radicalisation par durcissement des identités, mais elles sont aussi une puissante source spirituelle et psychologique de solidarité et de compassion ;
 - Leurs rassemblements, festivals et services accueillent et réconfortent les migrants qui y trouvent des références familières et des coreligionnaires ;
 - Lorsqu'elles sont étroitement liées aux autorités locales, aux réseaux personnels et aux coutumes, elles facilitent l'intégration des anciens et des nouveaux membres dans la société au sens large.

- Des événements récents ont montré qu'elles sont tout à fait disposées à partager leurs installations avec d'autres, pour le bien commun (elles ont accueilli des réfugiés, mis à disposition des installations sportives, créé des centres de vaccination) et, dans certains cas, ont même partagé des lieux de culte de manière plus permanente (l'Église catholique romaine, par exemple, a ouvert des chapelles et des églises aux communautés orthodoxes et maronites et, dans certains cas, à des groupes mixtes d'immigrés chrétiens).

3. S'engager avec les jeunes

Les jeunes migrants et les enfants des familles migrantes sont une interface importante pour la rencontre des visions du monde et des cultures. C'est pourquoi les responsables religieux devraient : les écouter sur les grands problèmes du monde, de la société et des religions ; explorer et évaluer avec eux la diversité ; développer ensemble une éthique internationale qui respecte à la fois les traditions religieuses et les changements du monde qui nous entoure.

Une attention spéciale devrait être portée aussi bien au sein des familles que des communautés, à la promotion d'un dialogue continu entre les générations. C'est un domaine particulièrement sensible, dans lequel des cultures enracinées et des cultures fragiles en transition entrent souvent de manière tragique en conflit et en opposition, dans la mesure où les jeunes et les anciens s'opposent sur les pratiques civiques, les choix éthiques et les interprétations religieuses.

4. Coopération avec les autorités locales

La coopération avec les autorités locales est de la plus haute importance pour l'intégration des migrants et des réfugiés. Elles connaissent bien les réseaux locaux de résidents, d'entreprises, de communautés religieuses et d'associations civiques.

Le maire de Fundão, à l'ouest de la frontière espagnole, nous a fait part d'un excellent exemple de bonnes pratiques dans ce domaine. En collaboration avec le diocèse catholique romain local et des chefs d'entreprise, la municipalité a canalisé les migrants vers une région touchée par la diminution et le vieillissement rapide de sa population. Un petit séminaire vacant a été transformé en centre de formation - apprentissage de la langue, compétences techniques et meilleures démarches pour accéder au marché du travail local. Les musulmans et les hindous bénéficient également de conditions propices à la pratique de leur culte. Des activités de loisirs et des événements sportifs sont organisés régulièrement, y compris, pour la première fois dans cette partie du monde, la pratique du cricket.

Le succès de ce projet nous a rappelé que les religions feraient bien de travailler avec d'autres administrations publiques au sein de nos systèmes de santé et d'éducation, de nos forces armées et de nos prisons. Il s'agit d'institutions gérées par l'État qui accueillent des personnes issues de milieux culturels et religieux différents, dont les besoins spirituels, rituels et alimentaires sont spécifiques et doivent être respectés.

5. Et que faire maintenant ?

Alors qu'un flot continu de migrants et de réfugiés afflue en Europe, il est évident que des changements se préparent. Mais cela ne doit pas nous inquiéter outre mesure. Les choses ne peuvent pas rester éternellement les mêmes. Le changement est la seule constante dont nous

pouvons être certains dans l'histoire de l'Europe. Quelque chose se perdra. Quelque chose sera trouvé. Le défi auquel nous sommes confrontés est de gérer de manière créative le temps qui nous est imparti.

Lors de son récent voyage à Marseille (22-23.09.2023), le pape François a appelé à **une nouvelle culture méditerranéenne et à une théologie méditerranéenne renouvelée**. Ses paroles donnent matière à réflexion. Permettez-moi de les paraphraser brièvement en guise de conclusion à ma contribution à ce webinaire.

La Méditerranée, qui sépare aujourd'hui l'Europe de l'Afrique et de l'Asie, était autrefois une mer où se rencontraient les religions et les cultures. Pourquoi ne pourrait-elle pas redevenir un laboratoire de paix, où les peuples revisitent leur humanité commune, bien plus grande que leurs idéologies opposées ?

Pour cela, nous avons besoin d'une **nouvelle théologie méditerranéenne**, capable d'unir les générations, de relier la mémoire et l'espérance, de promouvoir l'unité entre les chrétiens et le dialogue entre les religions. Une théologie **qui réfléchisse au mystère de l'existence, à l'harmonie de la nature, à la profondeur de la dignité humaine et à Dieu** que personne ne pourra jamais connaître ou posséder pleinement et dont nous ne pouvons nous approcher qu'avec humilité en tant que **chercheurs de bonté et de vérité**.

3. INTERVENTION : Stefano Bettera, Président de l'Union Bouddhiste Européenne

Stefano Davide Bettera est un philosophe, écrivain et journaliste vivant en Italie. Il alterne son travail d'auteur avec des activités d'enseignement et d'édition. Publications, entre autres : "La pornografia dell'essere. La modernità oltre l'agonia del presente" (Meltemi -2023), "Il volto dell'altro. Quand la joie devient une quête de liberté" (Meltemi -2022), "L'étreinte du monde. Cultiver la sagesse de l'esprit pour construire un esprit écologique" (Oscar Mondadori - 2021), "Il Buddha era una persona concreta" (Rizzoli - 2019).

Pour plus d'informations : www.stefanobettera.com

LE DÉFI DE MIGRATION DANS LA NOUVELLE CIVILISATION EUROPÉENNE

Le phénomène migratoire représente un défi pour les sociétés occidentales, non seulement en termes de gestion des flux et de sécurité, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il nous oblige à une réflexion profonde et urgente sur l'identité de la société européenne elle-même et sur la fragilité de la démocratie moderne. Les débarquements incessants de migrants sur l'île de Lampedusa, en plein cœur de la Méditerranée, sont un exemple de cette crise, le symptôme le plus évident d'un état qui nous laisse souvent pantois et crée de fortes tensions et divisions dans l'opinion publique.

Le modèle d'accueil adopté jusqu'à présent semble inadapté pour faire face à une situation d'urgence permanente et croissante, face à laquelle les gouvernements peinent à trouver une action commune. Le problème se déplace alors des premiers centres d'accueil vers les villes européennes, l'Italie en premier lieu, où des milliers de personnes se retrouvent dans un état de semi-abandon. Les conséquences les plus évidentes sont la multiplication des actes de délinquance et la marginalisation de la plupart de ces personnes, qui peinent à trouver un esprit communautaire et une relation concrète avec leur nouveau pays d'accueil, dont elles ne connaissent pas vraiment l'histoire, le caractère, les traditions et les règles. De plus, l'attrait de l'appartenance religieuse dans ses formes les plus extrêmes devient souvent le seul facteur

identitaire capable de redonner un sens à la vie de nombreux immigrés. Et même ce refuge finit par accroître le sentiment de distance et de méfiance d'une partie de la population européenne, qui se sent menacée par des phénomènes qu'elle ne comprend pas ou qu'elle ne connaît pas.

Le philosophe français Michel Onfray a souligné à juste titre que seules les religions sont capables de former la base de la création d'une véritable civilisation, et ce n'est pas un hasard, si c'est précisément l'identité religieuse qui joue un rôle décisif dans la possibilité de créer une nouvelle communauté de dialogue ou, au contraire, des communautés imperméables qui se regardent les unes les autres avec suspicion. Une première question, qui ne va pas de soi, est de savoir si, et comment, les communautés d'immigrés en formation en Europe perçoivent cette nécessité ou s'y intéressent vraiment. Ensuite, je le répète, il faut se demander quelles propositions crédibles et non rhétoriques peuvent être avancées pour favoriser ce processus. Si le phénomène migratoire est inéluctable, il est clair qu'il doit être gouverné, et que la réponse aux besoins et aux problèmes profonds qu'il entraîne ne peut se limiter à un esprit d'accueil générique.

La réflexion que la confrontation avec de nouvelles cultures, souvent profondément éloignées, fait émerger concerne notre propre conscience ou non de faire partie d'un contexte culturel et identitaire, qui, au cours des siècles, a exprimé une idée de l'humanité et de la gouvernance des États, des traditions religieuses et des propositions politiques : aujourd'hui, celles-ci semblent fragiles face au défi imposant du phénomène migratoire. Pour l'Occident, jusqu'à il y a quelques décennies, il n'existait pas d'idée de civilisation qui puisse être complètement détachée de la culture qui l'a engendrée, laquelle plonge ses racines dans le christianisme, la philosophie et la vision du monde des Lumières. Cependant, toutes les civilisations de l'histoire de l'humanité sont nées, se sont développées puis, pour diverses raisons, ont disparu, se transformant en quelque chose d'autre, laissant des empreintes plus ou moins visibles, un témoignage parfois repris par d'autres hommes qui sont arrivés plus tard et se sont réinventés également par rapport à ces passés. Il n'y a rien dans l'histoire de l'humanité qui n'ait fleuri à partir de racines anciennes. Si donc nous sommes confrontés à une transition désormais aussi évidente que rapide et déstabilisatrice d'un modèle de société pour l'homme moderne qui en prend conscience, la question se pose - de savoir quel nouveau paradigme, quelle nouvelle civilisation se profilent à l'horizon, et sur quel sol ou sur quels décombres elle pourra s'enraciner, capable d'indiquer un sens.

Et même dans ce cas, il faut distinguer la question purement humanitaire liée au phénomène migratoire, qui concerne l'aide indispensable aux personnes en détresse, comme les victimes de la traite qui risquent leur vie en mer, et le tableau plus complexe où se confrontent, à plus grande échelle, plusieurs mondes différents. Le défi n'est donc pas seulement de redéfinir le mot "intégration", aujourd'hui synonyme d'adaptation à un modèle culturel perçu ailleurs comme un carcan inacceptable. Lorsque l'on parle d'une réflexion sur les racines culturelles d'un pays, et du rôle que les traditions religieuses peuvent jouer dans ce phénomène complexe, on ne doit pas prendre en compte le fait que la question touche à l'idée même de civilisation, qui est remise en cause par d'autres civilisations qui ne sont pas toujours compatibles avec elle. Si l'on veut une réflexion honnête qui dépasse la rhétorique des droits de l'homme universels et intègre l'aspect concret, voire pratique, de cette situation, on ne peut ignorer un autre élément problématique : les nouvelles propositions culturelles fortement identitaires apportent précisément une idée différente de la "modernité" qui n'est pas toujours en phase avec le modèle occidental de la société de marché.

Ainsi, précisément en raison du changement de paradigme culturel imposé par le phénomène migratoire, est-il possible d'identifier des éléments nouveaux et significatifs qui peuvent constituer la matrice d'une nouvelle culture, capable de faire face à l'agressivité omniprésente de la société de consommation ? Ces éléments sont-ils capables d'apporter ou de créer des imaginaires, des langages, des rituels crédibles pour l'homme complexe d'aujourd'hui ? Par conséquent, nous devons également nous demander ce qui peut et doit être préservé de notre mode de vie : quelles que soient les nouvelles formes qui apparaissent dans le présent, l'homme a toujours eu besoin d'une profonde spiritualité de l'enracinement dans l'histoire. Mais cette idée de l'être humain est-elle encore vraie aujourd'hui, et quelle contribution les expériences religieuses anciennes et nouvelles peuvent-elles apporter à cette idée ? Ou bien l'envahissement du numérique et la dissolution opérée par la mondialisation au détriment de la tradition, de la transmission, des racines, que beaucoup d'immigrés considèrent encore à juste titre comme inaliénables, ont-ils fragilisé à jamais cette part de l'intériorité occidentale ? S'il faut préserver, soigner, redonner du souffle à la dimension intérieure, relationnelle, spirituelle de l'homme moderne, il ne suffit pas de procéder à une opération de remplacement des lieux communs par d'autres. Il faut ouvrir un dialogue, accepter la dimension complexe du présent pour construire un pont vers l'avenir.

Certes, les réactions aux nouveaux "phénomènes religieux" n'ont pas manqué. En 1997, dans une interview accordée à l'hebdomadaire français Express, le cardinal Joseph Ratzinger déclarait : "Le relativisme qui s'est emparé des esprits aujourd'hui développe une sorte d'anarchisme moral et intellectuel qui conduit les hommes à ne plus accepter une vérité unique... Affirmer sa propre vérité est aujourd'hui un signe d'intolérance ». L'avertissement de Benoît XVI ne concernait pas une analyse hâtive d'une autre foi. Il s'agit plutôt d'une préoccupation concernant la tendance de la modernité à une approche superficielle et consumériste de la dimension spirituelle. Une approche qui se concentre uniquement sur l'épanouissement et le bien-être de l'individu, et qui est donc incapable d'analyser en profondeur les phénomènes émergents. Cette dimension nihiliste exile la dimension communautaire, le sacré, et écarte trop facilement et rapidement les identités, les appartenances, et tous les éléments qui représentent le fondement d'une civilisation. La rupture entre la religion chrétienne et la civilisation chrétienne rend possible l'entrée et la diffusion d'autres religions qui proposent leur propre perspective. Mais ce processus nécessite de la réflexion, du temps et une dimension d'échange communautaire qui, une fois de plus, revendique une dimension sacrée. La religion, dans un certain sens, peut représenter une proposition solide de relations, de communauté. Sa tâche est de garantir, par une conduite, une orthopraxie, et une ritualité intemporelle et absolue, le lien, les retrouvailles de l'homme avec le sacré et d'en rendre possible le sens. La désacralisation de l'Europe est le signe que la rupture entre religion et civilisation est désormais consommée pour beaucoup d'Européens. Et c'est cette rupture qui rend possible l'entrée est la diffusion d'autres religions, qui proposent leur propre civilisation. Il ne s'agit pas de défendre des valeurs en opposition à d'autres, mais de se rendre compte que la structure culturelle de l'Occident, telle que nous l'avons connue, doit être imaginée à nouveau, non pas en regardant simplement en arrière avec un esprit nostalgique, mais en repartant du soin de ce qui est précieux, précisément cette tradition qui est la nôtre peut offrir le présent à l'avenir. Il ne s'agit donc pas d'un retour aux sources, mais d'un recours aux sources comme élément d'inspiration et comme richesse à partager, dans le dialogue. Et cela vaut aussi bien pour notre civilisation que pour celles d'autres contextes culturels.

Dans cette perspective, le bouddhisme et l'islam en particulier sont des propositions religieuses en plein essor en Occident, capables d'impliquer activement non seulement des

personnes d'origine étrangère mais aussi de nombreux Européens. Pour des raisons différentes, elles semblent pouvoir jouer un rôle dans la construction de nouveaux paradigmes, dans la réalisation d'une nouvelle civilisation. Profondément différentes mais liées par un défi quelque peu similaire, celui de trouver leur propre dimension dans l'esprit et la culture de l'homme moderne. En effet, ces deux traditions religieuses ont des racines très anciennes, dont les traits actuels et futurs ne sont pas encore clairement définis, même si l'on peut entrevoir quelques éléments fondateurs qui peuvent être la base d'une nouvelle éthique individuelle et collective. En effet, toutes deux ont en commun un autre élément décisif, à savoir la mise en relation de la sacralité de la personne avec la communauté, comme élément fondamental et central du modèle d'humanité qu'elles proposent. Un aspect qui place les deux traditions, et peut-être encore plus dans le cas de l'Islam, en nette opposition avec le modèle de société de marché qui domine en Occident.

Pour sa part, la pensée bouddhiste est tout aussi alternative au paradigme postmoderniste : elle se caractérise, dans sa propre vision de la vie, par la centralité de la compassion, de l'interdépendance et de l'attention, qui ne sont pas simplement des valeurs déclarées, mais des engagements mis en œuvre dans le monde en tant que vœu. Ce sont donc des traits distinctifs de deux traditions qui les rendent attrayantes, en tant qu'alternatives au nihilisme qui prévaut dans la modernité, et en tant que fondements d'une vision organique du monde. En particulier, l'idée bouddhiste d'une réalité interconnectée et impermanente (changeante) est une réponse forte à la fragilité perçue des esprits agités de l'homme postmoderne. Mais ces croyances, "nouvelles" pour l'homme occidental, auront besoin à terme de rituels et d'imaginaires propres, c'est-à-dire qu'elles doivent pouvoir lui parler, sans quoi aucune pensée religieuse ne devient temps et espace, mais sans que ce besoin se traduise par une reproduction de métaphysiques, de langages et de significations importés. La communauté représente avant tout la forte poussée révolutionnaire du bouddhisme et de l'islam, capable, au moins en puissance, de jouer un rôle significatif dans le remodelage du monde d'aujourd'hui.

En suivant ce raisonnement, il est évident que la réponse au phénomène croissant de « ghettoïsation », de marginalisation et d'appauvrissement des communautés immigrées ne peut être déléguée à la seule solidarité comme alternative à une transformation qui est en train de remodeler l'identité culturelle même de nos pays. Nous avons besoin d'une nouvelle perspective et d'instruments capables d'aborder la transition vers un nouveau modèle de société. Nous avons besoin de choix et d'actions capables de garantir concrètement la citoyenneté et la dignité aux nouveaux arrivants et une sécurité égale à ceux qui perçoivent cette présence comme une menace.

Le modèle de solidarité et l'éducation générique à la citoyenneté ont montré leurs limites face à une transformation, qui confronte les pays européens, comme jamais auparavant, à une réflexion sérieuse sur les valeurs fondamentales à considérer comme inaliénables. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit de relever le défi de la rencontre avec de nouveaux paradigmes culturels, sociaux et religieux. Bref, face à ce qui s'est transformé, pour diverses raisons et intérêts, en une urgence permanente, il est de plus en plus évident que la réponse ne peut être celle d'une compassion générique, comme perspective à partir de laquelle concevoir une action. Mais elle exige, précisément, un raisonnement sur ce que nous considérons comme les points fixes d'un contexte culturel continental que nous appelons l'Europe, sur les valeurs à préserver pour une proposition sérieuse et honnête d'adhésion à un modèle civil exigé de toute personne arrivant dans nos pays.

Ce n'est qu'ainsi que l'on peut imaginer un modèle de communauté, dans lequel les différentes composantes se rencontrent et dialoguent dans le respect d'un contexte commun d'appartenance. Et cette appartenance est et doit être avant tout une reconnaissance des institutions et du modèle de coexistence civile et communautaire qui en sont l'expression, et des règles qui leur permettent de traduire cette identité en actions concrètes. Il faut donc avant tout définir le cadre dans lequel un modèle possible d'"intégration" peut avoir lieu. Ce modèle retient comme incontournables les caractéristiques de la société démocratique représentée par notre modèle européen, tel qu'il s'est développé jusqu'à présent. Cela conduit à la question de savoir quelle pourrait être la limite de la capacité d'accueil de cette même société. Non pas tant en termes numériques (ce qui relève de l'aspect organisationnel), mais plutôt en termes de capacités d'accueil. Il s'agit plutôt des équilibres culturels que l'immigration remet en cause. Avec le risque, en outre, de créer des tensions sociales et politiques et ces réactions de peur et de fermeture dont nous avons déjà été témoins dans l'histoire récente de notre continent.

Ainsi, l'absence de réflexion sérieuse sur le phénomène migratoire et ses conséquences risque d'alimenter davantage la confusion, les préjugés et la peur. Avec pour conséquence la marginalisation d'une partie de la population immigrée, l'augmentation des phénomènes criminels et de la pauvreté, et finalement l'incapacité de dialogue et de connaissance réelle entre les parties. Une simple attitude basée sur les bons sentiments n'est pas un point de départ réaliste pour imaginer une approche du phénomène migratoire. Il faut plutôt réfléchir aux valeurs et aux vertus que notre civilisation occidentale est encore capable de porter, à ce qu'il faut préserver pour que les nouvelles générations puissent y construire une maison commune, et à l'adaptation progressive nécessaire pour aborder et gérer un processus qui, sinon, risque de bouleverser les fondements de tout un système continental, avec le risque de nuire à ceux qui sont ici et à ceux qui arrivent.

À partir de là, il est nécessaire d'imaginer des solutions concrètes qui vont au-delà de la simple solidarité et répondent plutôt à cette demande de bien-être, de sécurité et d'avenir, que les immigrés eux-mêmes exigent en premier lieu pour pouvoir être une communauté au sein d'une communauté plus large, qui est nationale d'abord et européenne ensuite.

Un projet soutenu en Italie par la communauté bouddhiste de Camini, en Calabre, constitue un exemple précieux de planification concrète : des femmes migrantes y apprennent un métier, deviennent indépendantes et maintiennent en vie les traditions locales. Le projet Ama-La d'EUROCOOP Servizi Cooperativa Sociale, soutenu par l'Union bouddhiste italienne, concerne un atelier textile qui vend des produits artisanaux en ligne, créés par des femmes réfugiées qui utilisent les anciennes techniques de tissage et d'autres technologies et matériaux naturels tels que l'éco-impression.

Le succès de cette initiative en a fait un modèle d'intégration et de durabilité socio-environnementale. Le nom Ama-La est composé de deux mots tibétains : '*Ama*' signifie femme et mère, tandis que '*La*' exprime un sentiment de respect et d'affection. Mais ce nom est aussi un appel, une exhortation à respecter les femmes et les mères du monde entier, en particulier celles qui se trouvent dans des conditions fragiles, comme les migrantes avec enfants et celles qui ont subi des violences. L'esprit de cette initiative est le désir d'accueillir et de nourrir les femmes migrantes avec la même bienveillance qu'une mère à l'égard de ses enfants. Le nom du projet reflète également la définition que le psychanalyste Carl Gustav Jung donne de la "mère" : "l'autorité magique de ce qui est bienveillant, protecteur, tolérant ; ce qui favorise la croissance, la fertilité, l'éducation ; les lieux de la transformation magique, de la renaissance".

Et c'est précisément de transformation et de renaissance qu'il s'agit : créer et faire naître une nouvelle vie, une nouvelle possibilité dans un nouveau pays, accueillie et nourrie avec la même bienveillance qu'une mère à l'égard de ses enfants.

Dans l'atelier de Camini, un groupe de migrants originaires d'Afrique a appris l'art du tissage sur métier à tisser selon la tradition locale grâce aux enseignements d'un artisan local. Ces enseignements sont combinés à des techniques modernes et respectueuses de l'environnement, telles que l'impression écologique et la récupération des matières premières. La plupart des matériaux sont disponibles sur place et les produits sont vendus dans la boutique en ligne. Les recettes deviennent une source de revenus pour les tisserands et une partie est réinvestie pour faire fonctionner l'atelier et accueillir de nouveaux apprentis. Les initiatives telles que l'atelier textile d'Ama-La ont une caractéristique très particulière : elles profitent à tout le monde. Les premiers bénéficiaires sont évidemment les migrants, qui ont la possibilité de commencer une nouvelle vie dans notre pays en devenant indépendants grâce à un métier. Ensuite, le territoire d'accueil en bénéficie également, puisqu'il achète ou récupère des matières premières et des équipements. En outre, la culture locale est revigorée, maintenue en vie par les tisserands et enrichie par les expériences de leur pays d'origine.

Enfin, la population locale en bénéficie également, qui voit le village de Camini renaître grâce aux nouveaux flux migratoires. C'est exactement ce que l'on peut appeler un cercle vertueux, dont tout le monde bénéficie : les personnes accueillies, la terre qui les héberge et même l'environnement lui-même. Ce projet représente un exemple concret et immédiat d'une voie sur laquelle construire cette nouvelle communauté, à partir de laquelle fleuriront les inspirations, les éléments, le dialogue capables d'imaginer l'Europe à venir.

Information Camini-Project <https://www.solidarum.org/inclusion-sociale/camini-village-deserte-revit-grace-aux-refugies>

Les interventions ont été suivies par une discussion et des participants et des mots de conclusion de Dr. Gerhard Ermischer, Président de la Conférence des OING